



PV de l'assemblée générale ordinaire de l'Union des Abbayes de Lutry

Chanoz-Brocard, le 20 juin 2023 19h30

L'Abbé-Président Sébastien Rod ouvre la séance et salue les 23 membres présents.

Plusieurs membres ont pris la peine de s'excuser.

1. Cette assemblée a valablement été convoquée conformément aux statuts, l'ordre du jour est également adopté à l'unanimité des membres présents.
2. La liste de présence circule, 23 membres la signent.
3. Adoption du PV de l'AG du 6 juillet 2022, ce PV a été mis à disposition sur le site, il n'apporte pas de remarques, il est adopté à l'unanimité des membres présents.
4. L'abbé Président fait son rapport et revient sur l'organisation de la dernière fête d'abbaye qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions en octobre 2022.
5. Adoption des comptes de l'Union des Abbayes de Lutry au 31.12 2022
 - a. Rapport du trésorier : le Trésorier Lucien Chamorel présente les comptes de l'exercice sous revue, il apparaît que la fortune de l'Abbaye s'élève à Frs 139'168.02, l'exercice se solde quant à lui par une perte de Frs 14'137.02.
 - b. Rapport des vérificateurs des comptes : Andréas Bohren s'exprime au nom des vérificateurs des comptes, il atteste que les comptes sont régulièrement tenus et conformes aux pièces présentées.
 - c. Adoptions des comptes 2022 : Le Président ouvre la discussion sur les comptes, la parole n'est pas demandée, la discussion est close, les comptes sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.
6. Election des vérificateurs des comptes : au vu de leurs excellentes prestations, Il est proposé de reconduire le mandat des actuels contrôleurs pour une année.
7. Cotisations annuelles : Il est proposé de ne pas modifier le montant des cotisations annuelles, notre trésorier suit avec la plus grande attention la situation des encaissements de cotisations.
8. Election du Conseil, aucun membre n'a fait part de sa volonté de mettre fin à son mandat, le Conseil est reconduit pour une année à l'unanimité des membres présents.
9. Programme 2023 : La date des tirs est rappelée, ils se dérouleront les 6 et 7 octobre 2023 à Chanoz.
10. Séance de l'AG 2024, la date retenue est le 4 juillet 2024 à 19h00.
11. Divers et propositions individuelles : la parole est donnée à l'assemblée, elle n'est pas demandée, l'Abbé président lève l'assemblée à 20h15.